

Valigny le Monial



Bulletin municipal 2022



SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
L'équipe municipale	4
Les commissions municipales	5
Etat civil	6
Budget primitif 2021	8
Réalisations 2021	10
Et en 2022	12
Dossier éolien industriel	16
Commémorations et événements communaux 2021	19
Associations	21
Des nouvelles de nos commerçants	30
Communauté de commune du Pays de Tronçais	31
Le billet du Président du SICTOM de Cérilly	33
Les services locaux	34
Calendrier prévisionnel 2022 des manifestations à Valign y	43
Nos commerçants , artisans et producteurs	44
Contacts	45

Bulletin municipal de Valigny
Février 2022

Mairie de Valigny
15 route d'Ainay
03360 Valigny

Directeur de la publication: Marie
Millerat-Daldin

Équipe rédactionnelle et photos: com-
mission communication

Photos de couvertures:

-Valigny, Vue route de Bessais sur
l'Etang de Goule
-Election du CMJ

Imprimé par CHS Ainay le Château 03

Le mot de Madame le Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens

Investie de mes nouvelles fonctions, c'est un honneur de vous présenter le premier bulletin du conseil municipal dans sa nouvelle configuration : **un nouveau maire, trois nouveaux adjoints**.

2021, en effet, vous le savez maintenant fut une année difficile pour votre conseil municipal autour de divergences d'opinions sur le projet d'installation **d'éoliennes industrielles** sur la commune et ses voisines du Cher .

Francis Leblanc a choisi de démissionner de son mandat de Maire. Il reste conseiller municipal. Le Conseil municipal étant ainsi complet, les conseillers ont pu procéder à l'élection en son sein d'un nouveau maire et de ses trois adjoints.

2021 encore impactée par ce maudit virus !

Nos associations et le **CCAS** ont préserver quelques moments de convivialité adaptés aux contraintes sanitaires.

Votre municipalité a poursuivi ses actions et voit se réaliser peu à peu ses projets.

Bien-sûr tout projet est assorti d'un **plan financement** souvent ajusté et réajusté au fil des demandes de subventions et des aléas d'un projet . Le temps administratif et réglementaire est souvent plus lent que la volonté d'aller de l'avant.

Nous avons la chance maintenant d'avoir un **Conseil Municipal Jeunes** qui d'ores et déjà est associé aux projets de la municipalité (espace de jeux pour les enfants, aménagement du stade, chemin piétonnier sécurisé). Car nous sommes convaincus de la nécessité de prendre attache de nos jeunes pour développer des actions qui leur correspondent..

Espérons que notre volonté d'offrir à nos jeunes de la visibilité , une place légitime dans l'espace public ne soit pas freinée par la suppression de classe au sein de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunale) Couleuvre –Valigny. Nous suivons attentivement l'évolution de ce dossier et lutterons pour le **maintien de notre école à Valigny**

Enfin, nous avons à cœur la **communication** vers nos administrés et au-delà. Notre **site internet** bénéficiera d'un petit rafraîchissement.

Nous reverrons le format et la périodicité de notre **gazette valignoise « Si Valigny m'était Contée... »**.

Un autre souhait de la part de vos élus : organiser une à deux fois par an une réunion **d'information et « d'expression citoyenne »**. Notre première réunion aura lieu **mi-mars**, si toutefois nous ne sommes pas rattrapés par la crise sanitaire. Vous recevrez une invitation et les précisions d'organisation début mars. Ce sera l'occasion de nous rencontrer, d'échanger autour des projets de la municipalité, d'exprimer vos interrogations, vos satisfactions, vos attentes , votre opinion en toute sérénité.

Dans ce monde virtuel médiatisé à outrance qui nous offre une vision bien morose de la société, relevons le défi de l'engagement, de la convivialité, des rencontres bien réelles.

Bien à vous
Marie Millerat-Daldin

L'équipe municipale



**Marie Millerat-Daldin
Maire**



**Alain Becquart
1er adjoint**



**Dominique Govignon
2ème adjoint**



**Franck Deuss
3ème adjoint**



**Aimé Cheminot
Conseiller**



**Bernard Chorgnon
Conseiller**



**Delphine Deschaume
Conseillère**



**Manon Gayet
Conseillère**



**Bernadette Hatit
Conseillère**



**Francis Leblanc
Conseiller**



**Corinne Tierce
Conseillère**

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Un grand merci aux conseillers volontaires, ci-dessous, qui s'impliquent dans la vie de la commune

◆ Commissions municipales

Appel d'offre :

Alain Becquart, Franck Deuss, Dominique Govignon, Marie Millerat-Daldin

Budget :

Alain Becquart, Bernard Chorgnon, Franck Deuss, Marie Millerat-Daldin

Centre communal d'action sociale :

Bernard Chorgnon, Delphine Deschaume, Franck Deuss, Bernadette Hatit, Marie Millerat-Daldin

Communication Associations cérémonies Citoyenneté et jeunesse :

Dominique Govignon, Manon Gayet, Marie Millerat-Daldin

Révision des listes électorales :

Manon Gayet

Voirie Chemins communaux Cimetière :

Franck Deuss, Bernard Chorgnon, Manon Gayet, Marie Millerat-Daldin

Cadre de Vie Maisons fleuries Entretien des bâtiments

Alain Becquart, Dominique Govignon, Manon Gayet, Marie Millerat-Daldin

◆ Représentants de la commune aux divers organismes

SDE03 : Titulaire : Marie Millerat-Daldin, Suppléant : Alain Becquart

Cantine Scolaire :

Franck Deuss, Marie Millerat-Daldin

SIG Collège de Lurcy Lévis :

Titulaires : Marie Millerat-Daldin, Dominique Govignon, Suppléants : Franck Deuss, Manon Gayet

Centre social Lurcy Lévis : Marie Millerat-Daldin, Dominique Govignon

SIVOM Nord-Allier : Titulaires : Alain Becquart, Dominique Govignon, Suppléants : Bernard Chorgnon, Franck Deuss

Délégué CNAS : Marie Millerat-Daldin

Délégué ATDA : Alain Becquart

Correspondant Défense : Marie Millerat-Daldin

Communauté de communes :

(Comcom) Titulaire : Marie Millerat-Daldin - Suppléant : Alain Becquart

Syndicat de voirie d'Ygrande :

Titulaires : Franck Deuss, Bernard Chorgnon, Suppléants : Alain Becquart, Manon Gayet

SIRP Coulevre/Valigny : Titulaires : Marie Millerat-Daldin, Alain Becquart, Dominique Govignon, Suppléants :

Franck Deuss, Bernard Chorgnon

ComCom-Ecole : Titulaire : Marie Millerat-Daldin, Suppléant : Bernard Chorgnon

ComCom -Voirie : Titulaire : Franck Deuss, Suppléant : Bernard Chorgnon

SICTOM Cérilly : Titulaires : Alain Becquart, Bernard Chorgnon, Suppléants : Dominique Govignon, Marie Millerat-Daldin

Commission intercommunale des impôts locaux : titulaires : Marie Millerat-Daldin, Dominique Govignon, suppléants : Alain Becquart, Manon Gayet

ComCom- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées) :

Titulaire : Marie Millerat-Daldin - Suppléant : Alain Becquart

Association Pays de Tronçais :

Titulaire : Marie Millerat-Daldin, Suppléant : Dominique Govignon

FÉVRIER 2022

Etat civil



PAQUIER Thao Bernard Jérôme né le 12 janvier 2021
ARCHER AILLOT Camille née le 15 août 2021
NAUDIN Gabin Jérôme Pierre né le 5 novembre 2021
RONDET Mila née le 21 décembre 2021

SUDRE Raymonde, décédée le 8 janvier 2021

LINET Gilberte Marie décédée le 18 février 2021

JOURNAUT Daniel, Eugène, Joanny, décédé le 3 décembre 2021



Nouveaux habitants

Depuis le 1er janvier 2021 nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- Mme MEGE Katia, 40 route d'Ainay
- Mr UBALDI Kévin, Les Bois Denis
- Mme HERICOURT-VILAIN Marie-Ange, 16, route des Sablons
- Mme MILARES Anita, Ch. du Moulin d'Auron aux Baliveaux
- Mr GASPARIEN Benoit et Mme LOUET Aline, La Rougerie
- Mme COUDRET Marie-Christine, route de Lurcy- l'Hermitage
- Mr CRISTOVAO Alain, 44, route de l'Etang
- Mme DAGON Clara et Mr RONDET Emeric, 1 Chemin du Puits Renard, La Croix
- Mr et Mme Hall Derek, 15 Chemin du Moulin d'Auron aux Baliveaux



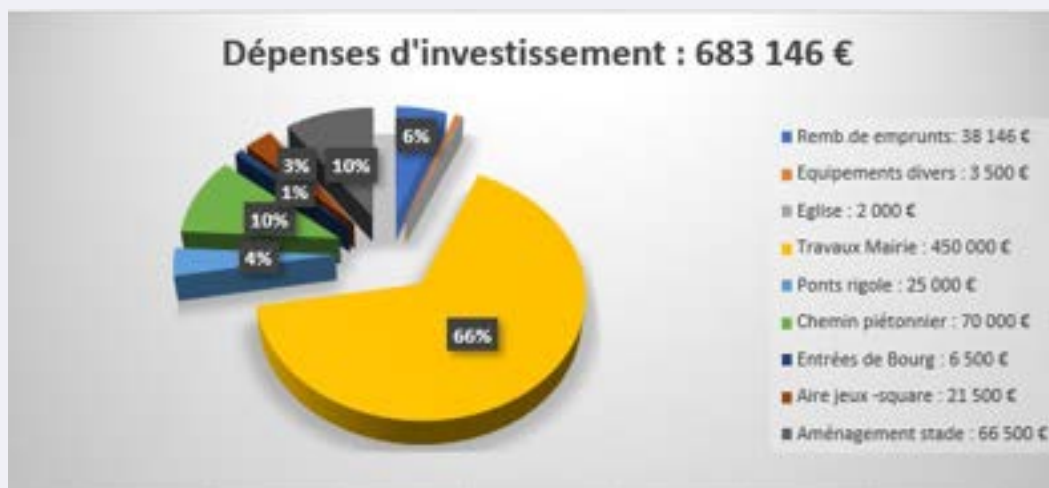
Les nouveaux arrivants omettant, parfois, de se faire connaître, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuels oublis.

Budget primitif 2021

Les montants indiqués dans ce chapitre, sont ceux validés par le conseil municipal en séance du 02 avril 2021. Depuis, un certain nombre de délibérations modificatives ont été votées et le budget réel de clôture de l'exercice 2021 ne sera adopté qu'en mars 2022. En conséquence, certains des montants indiqués sur les graphiques, s'ils sont significatifs des choix budgétaires engagés par la commune, peuvent ne pas être rigoureusement exacts.

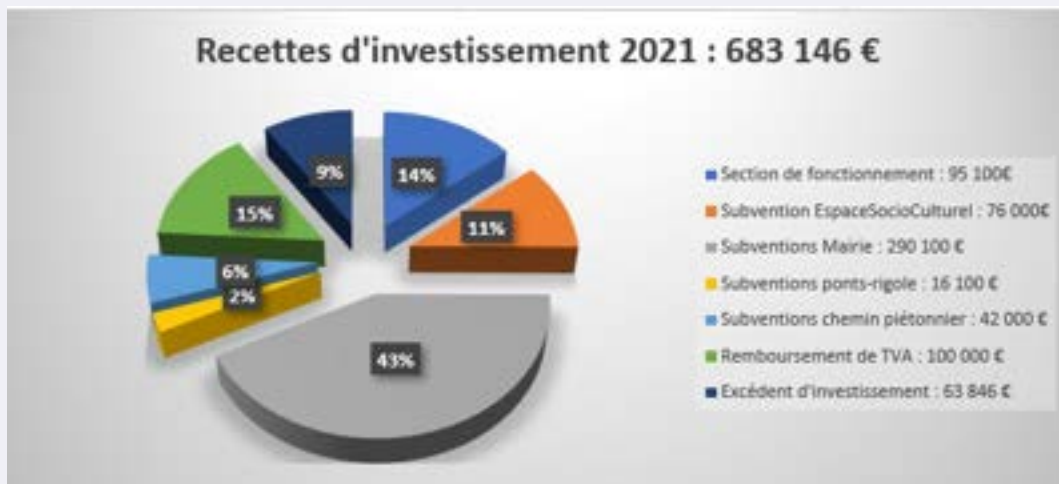
Dépenses d'investissements :

- Remboursement des emprunts : capital remboursé en 2021 sur les emprunts contractés.
- Equipements divers : matériel informatique, achat mobilier.
- Eglise : fermeture du clocher aux pigeons
- Travaux Mairie : provision pour le démarrage des travaux de la Mairie.
- Ponts de la Rigole : enveloppe pour la réalisation des travaux de réfection
- Chemin piétonnier : provision pour démarrage des travaux
- Entrées de bourg : enveloppe pour projet d'aménagement (non réalisé)
- Aire de jeux –square : enveloppe pour projet (non réalisé)
- Aménagement stade : enveloppe pour projet d'aménagement (non réalisé)

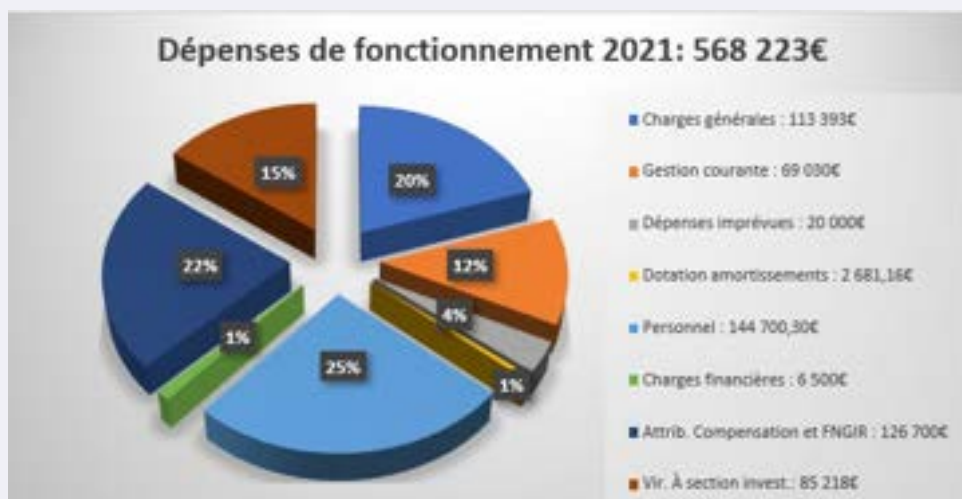
***Recettes d'investissements :***

- Section de fonctionnement : virement excédent depuis la section fonctionnement
- Subventions de la région pour l'espace socio culturel
- Subventions pour les travaux mairie, ponts-rigole et chemin piétonnier
- Remboursement de TVA : sur investissements réalisés en n-2
- Excédent d'investissement reporté de l'année 2020

Voir graphique page suivante ->

FÉVRIER 2022***Budget primitif 2021 (suite)******Dépenses de fonctionnement :***

- Charges générales : eau, énergie, combustibles, fournitures administratives, entretien terrains, bâtiments, maintenance matériels ...
- Personnel : charges de personnel, salaires et cotisations.
- Gestion courante : indemnités des élus, contributions aux organismes de regroupement (SDE03, SIVOM, syndicat d'Ygrande ...), subventions aux associations.
- Charges financières : intérêts sur la dette de la commune.
- Dépenses imprévues : provision pour dépenses imprévues.
- FNGIR : versement à la communauté de communes (attributions de compensation) et reversements sur le Fond National de Garantie Individuelle des Ressources.
- Virement à la section investissements : excédent de fonctionnement viré aux investissements.



Budget primitif 2021 (suite)***Recettes de fonctionnement :***

- Excédent 2020 : report de l'excédent budgétaire dégagé au cours de l'année 2019 .
- Impôts : les 3 taxes produit du prélèvement communal des taxes foncières et d'habitation.
- Autres taxes : taxes sur les pylônes électriques et sur les publicités foncières, fond PIC.
- Dotations de l'état : essentiellement forfaitaire, solidarité rurale, nationale de péréquation.
- Recettes courantes : reversement salaires agents communauté de communes et agence postale.
- Autres produits de gestion courante : revenus des loyers des locaux communaux.

***Résumé :***

Le budget primitif pour l'année 2021 est excédentaire (comme celui des années précédentes). En effet la bonne gestion des comptes faite par la municipalité permet, malgré les baisses des dotations de l'état, de provisionner un excédent budgétaire en prévision des travaux de 2022 pour rénover la Mairie. Et tout cela en gelant, comme nous l'avions promis lors de notre élection, la part communale des impôts locaux qui n'a pas augmenté depuis 2006.

Etat de la dette communale au 31 décembre 2021:

La dette globale de la commune au 31 décembre 2020 s'élevait à **258 789.61 €**, contre **288 672.88 €** en 2020 soit une dette de **670 €** contre **749 €** par habitant en 2020 (la moyenne dans la strate 250/500 habitants est de **550 €** par habitant.

Réalisations 2021

Une boîte à livre à Valigny :

Le principe est simple. Le site « Boite à lire » donne une bonne définition de ce concept né aux États-Unis. «Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.» C'est maintenant le cas à Valigny, place de l'église. Nous avons pensé en premier à nos amis qui font la randonnée du Chemin de Compostelle et qui s'arrêtent souvent à l'heure du déjeuner sur la place de l'église. S'ils sont « à sec » de culture, ils pourront dorénavant se ravitailler dans notre boîte à livres. Bien sûr toute valignoise ou valignois en panne sèche de lecture un soir de la semaine, peut aller s'abreuver à notre source de culture, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit ! Alors n'hésitez pas à en user et à en abuser.

Un grand merci au premier adjoint Alain, pour cette magnifique création artisanale, ainsi qu'à notre employé communal Éric, pour son aide à l'installation.

Cela ne remplace pas notre médiathèque, à l'Espace Socioculturel, animée par l'association du Foyer Rural avec un abondant fonds documentaire de plusieurs centaines d'ouvrages, de CD et de DVD, fonds renouvelé régulièrement par la bibliothèque départementale. Pour rappel, la médiathèque de Valigny (toute neuve) est ouverte tous les samedis de 10h à 11h30. Son accès est gratuit, il suffit juste de s'y inscrire. Vous pouvez consulter les livres en toute quiétude dans cet espace moderne et chaleureux.



Réalisations 2021

Réparation des ponts de la rigole :

La commune possède cinq ponts franchissant la rigole, construits autour des années 1830, et qui permettaient aux propriétaires de terrains riverains de franchir la rigole, aménagée à cette époque, et d'accéder à leur propriété.



Le pont dit « de la queue de l'étang N°1 » présentait depuis plusieurs années des signes de dégradation avancée.



Il en est de même pour le pont dit "de la Tuilerie N°2". Ces ponts construits il y a

presque 200 ans, n'étaient pas prévus pour supporter des charges de plusieurs dizaines de tonnes, comme celles que l'on rencontre aujourd'hui avec les convois agricoles ou les poids lourds. Les travaux de restauration et de renforcement entrepris garantiront la pérennité des ouvrages.

Ces ponts sont non revêtus. Ils font partie du patrimoine de la commune. En raison de leur fréquentation élevée aussi bien par les agriculteurs que par les randonneurs, leur mise en sécurité est prioritaire.

Le coût de réparation des deux ponts s'élève à 20.223 €. La commune a déposé des demandes de subventions à hauteur de 80%.

Le reste à charge pour la commune se monte à 4.045 € financé sur ses fonds propres.

Un arrêté de tonnage à 16 tonnes sera pris prochainement, sur l'ensemble des ponts d'ailleurs.

Voirie 2021

C'est bien sûr, le syndicat d'Ygrande qui réalise les travaux puisque lui seul est missionné par la commune depuis notre adhésion dans les années 1960.

- L'entretien annuel (broyage des haies, fauchage deux fois dans l'année), représente un coût de **18 201.30 €**.

- Le montant de la contribution annuelle de la commune auprès du syndicat d'Ygrande s'est élevé à **6 029.50 €**.

- La réfection de la route du Plaid fut de **10.399 €**, et celle du lieu-dit la Gaule pour **17.260 €**.

Soit un total de travaux de voirie pour 2021 de 51.899 €.

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

CMJ "Elections du Conseil Municipal Jeunes à Valigny" (photos en quatrième de couverture)

Les élections du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Valigny se sont déroulées le samedi 06/11/2021.

Nos huit jeunes volontaires, toujours aussi motivés, étaient présents accompagnés de leurs parents.

Présentation fut faite de la proposition de règlement intérieur du CMJ qui encadre son fonctionnement. Un des objectifs fort est de rendre visible les jeunes dans la vie du village, qu'ils soient force de proposition »

Deux candidates à la fonction de Maire ont déployé leurs arguments devant l'assemblée.

Les enfants ont ensuite voté et élu :

Emie Gasparin-Louet devient la première maire CMJ à Valigny

Elle a ensuite fait procéder à l'élection de 2 adjoints :

1ère adjointe, **Eden Gasparin-Louet**

2ème adjoint, **Jayson Stori**

Ils sont entourés de leur conseillers municipaux :

Jeanne Guillaumin, Amandine Pinault, Clémentine Pinault, Mélissa Rougier, Laurine Rougier

Madame le Maire Du CMJ de Valigny a organisé sa première réunion le 7 décembre 2021

Pierre Giraud, coordinateur d'animation au centre social du secteur et Marie Millerat-

Daldin encadreront l'équipe pour aider les jeunes à organiser leur travail, à progresser dans leur réflexion et échanges

Le CMJ sera toujours heureux d'accueillir de nouveau participants . N'hésitez pas

En route vers la citoyenneté !

Et en 2022 ?

Voirie 2022/2023

Le conseil Municipal en sa réunion du 13/12/2021 a approuvé la proposition de travaux de chemins et ponts suivants :

- ◆ Chemin « du Vieux Buis » : 2 250,00 € HT,
- ◆ Chemin « Les Grenouillères », mitoyen avec la commune de Coulevre (16 470,00/2) : 8 235,00 € HT
- ◆ Route des Sablons : 6 700,00 € HT
- ◆ Route du Plaid à Villebon : 5 525,00 € HT
- ◆ Chemin « des Colombières à la Ville aux châtaigniers »: 16 820,00 € HT
- ◆ Chemin « Les Landes », mitoyen avec la commune de Coulevre (14 470,00/2) : 7235,00 € HT
- ◆ Pont n°3 : 2 710,00 € HT,

Soit une dépense d'investissement de : 49 475 € HT auquel il faudra ajouter la contribution au syndicat d'Ygrande et les travaux de d'entretien (broyage et débroussaillage)



*Et en 2022 ? (suite)***C**hemin piétonnier sécurisé route de Bessais :

La route de Bessais dessert en sortie de bourg, le cimetière, le stade et l'étang de Goule avec ses sentiers de randonnée.

Le cimetière de Valigny est à environ 250 mètres de la sortie du bourg. Pour s'y rendre, il faut emprunter la RD14, fréquentée par une circulation automobile non négligeable et présentant parfois peu de visibilité. Les habitants de Valigny devant la dangerosité du parcours sont obligés de prendre leur véhicule pour faire ces 250 mètres.

Le stade de Valigny est à environ 500 mètre du bourg. Après plus de 20 années de léthargie, ce dernier a commencé à reprendre vie avec les jeux Inter villages. Des associations ont commencé à y organiser plusieurs activités de plein air.

Les élus ont souhaité aussi y accueillir en période de vacances scolaires des troupes de jeunes (scouts, éclaireurs...) afin de favoriser la mixité entre jeunes de Valigny et jeunes provenant d'autres horizons (France ou Europe). Une troupe de scouts de Belgique devrait être présente la deuxième quinzaine de juillet sur le stade.

Enfin, nous souhaitons que nos jeunes enfants de l'école

de Valigny puissent lors de leurs activités sportives scolaires, bénéficier aussi de cet espace de plein air.

Enfin, **l'accès à l'étang de Goule**, ainsi qu'aux sentiers de randonnée de La Rigole et du tour de l'étang, de plus en plus fréquentés par les associations locales et les randonneurs, est aussi le long de cette même route, à 550 mètres de la sortie du bourg, et très dangereux d'accès..

En ce qui concerne **le stade**, l'eau a déjà été remise. Nous avons un projet d'éclairage, d'installation d'un bloc sanitaire et d'un bloc douche ainsi que d'un abri pour la fin de ce mandat.

En attendant ces travaux importants de revitalisation, nous souhaitons créer un **chemin balisé et sécurisé le long de la RD14**, entre la sortie du bourg, afin de desservir sur environ 250 mètres, le cimetière.

Ce chemin occupera le côté gauche de la RD14, en direction de Bessais. Il fera environ 1m40 de large, il sera aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), et sera protégé par des glissières de sécurité.

Puis du cimetière jusqu'au pont de Goule, **la chaussée sera partagée** par les piétons, les cycliste et les véhi-

cules à moteur. Ce partage sera matérialisé par un marquage au sol normalisé des deux côtés de la voie, ainsi que par de la signalisation verticale. La vitesse sera limitée entre l'entrée du pont de Goule côté Bessais, et jusqu'au bourg à 70 km/h. Ce projet a été validé par la DDT ainsi que par l'UTT.

Le montant total de l'opération s'élève à **52.704 €**. Les demandes de subventions à hauteur de 80% ont été déposées. **Le reste à charge de la commune s'élèvera à 10.541 € financé par les fonds propres de la commune.**

Les travaux ont débuté en février 2022



BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2021

Et en 2022 ? (suite)

Réfection totale de la Mairie :

L'année 2022 sera majoritairement consacrée aux travaux de réhabilitation de la mairie .

Le chantier démarre en mars pour une livraison prévisionnelle des travaux fin septembre 2022.

Le bâtiment de la Mairie est en état de dégradation avancé (cf. Photos de l'étage)

Le coût de cette opération est majoré de 83357 €. Cela s'explique essentiellement par la rareté de l'offre artisanale et l'augmentation exponentielle des matières premières.

Cependant, le gain énergétique pour la commune à la suite de ces travaux est évalué à plus de 50%, ce qui nous permet de demander au Conseil départemental une subvention au titre du dispositif « amélioration énergétique ». Le reste à charge de la commune est absorbable sur ses fonds propres et la contractualisation d'un prêt bancaire compatible avec le taux d'endettement en baisse de la commune.



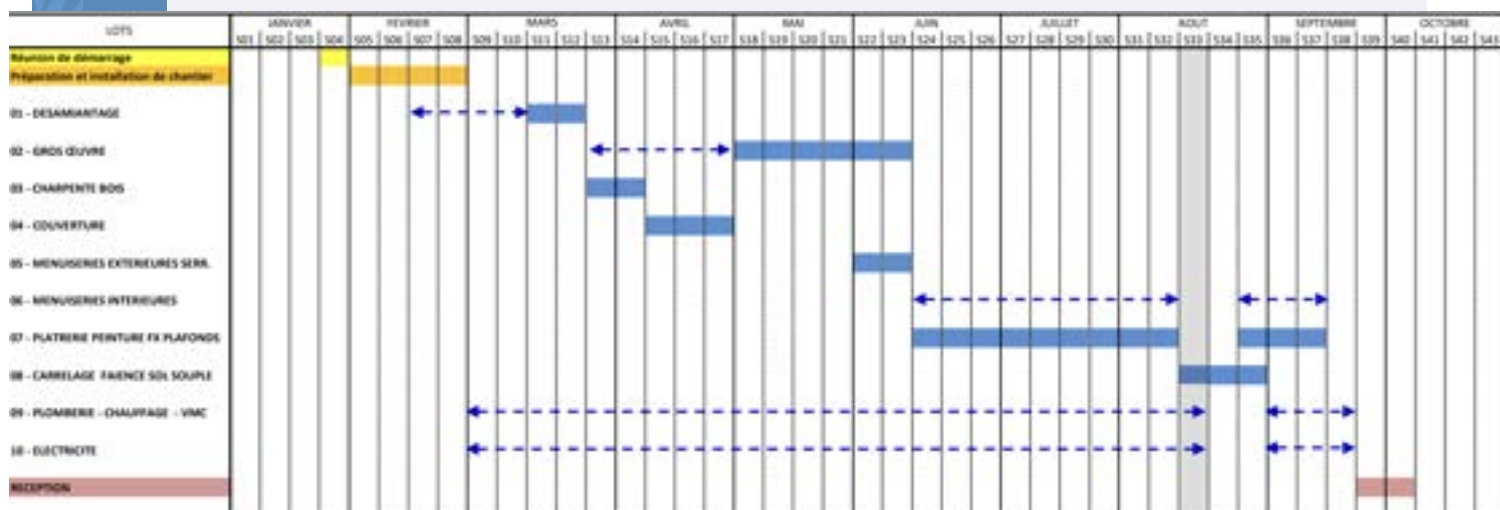
Notre plan de financement est établi comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

L'agence postale sera transférée au sein du bâtiment rénové pour une accessibilité améliorée et une bonne cohérence organisationnelle.

Notre secrétariat de mairie déménagera fin février pour occuper la salle Intergénérationnelle.

Coût du projet		Recettes prévisionnelles	
Natures	Montant HT	Nature	Montant HT
Architectes	29 123,86	Conseil départemental	
Etude énergétique	1 500,00	(483 357,99) x 30%	145 007,39
SPS		Etat : DSil programme rénovation thermique	
Bureau de contrôle	9 000,00	(400 223,86 - 28 900) x 44,92%	166 798,00
Diagnostic amiante			
Travaux (443 034.13- 28 200)	414 834,13	Lot désamiantage	
Lot désamiantage	28 900,00	Etat : DETR (28 900 x 45%)	13 005,00
		Région (bonus ruralité : 8,65 %)	31 363,00
		Total des subventions (71,228 %)	356 173,39
		Autofinancement de la commune	127 184,60
Total	483 357,99	Total	483 357,99

Macro planning prévisionnel des travaux :



BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2021

Rappel du projet-Mairie

Agence postale



MAIRIE DE VALIGNY - APS - PLAN RDC -



MAIRIE DE VALIGNY - APS - PLAN 1er ETAGE -

Dossier Eolien

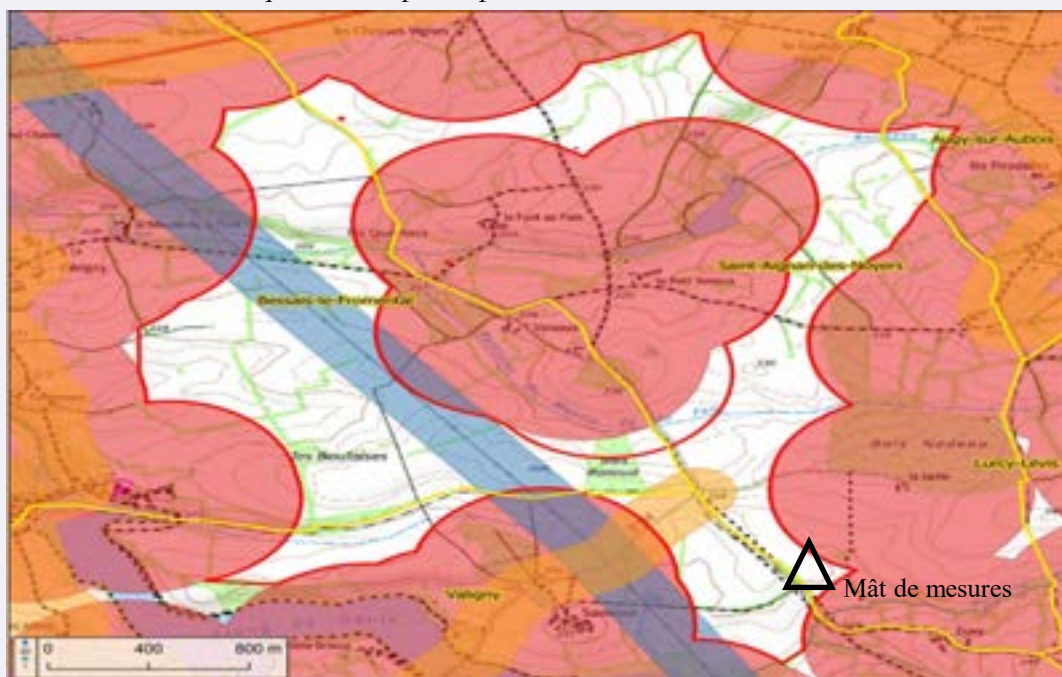
Eolien

Ce n'est pas le projet de votre nouveau maire et d'une partie du conseil Municipal, vous l'aurez compris.

Néanmoins, nous tenons à ce point d'information

Le porteur du projet, Terre et Lac Conseil devenu SEPALE a demandé à rencontrer le maire de la commune pour présenter une étude d'opportunité d'implantation d'éoliennes industrielles sur les communes de Bessais le Fromental, Saint-Aignan-des-Noyers et Valigny.

Ci-dessous la zone telle que définie par le promoteur :



La pré-étude d'opportunité fait état d'une implantation potentielle de 4 éoliennes, 2 sur Valigny, 2 sur Saint-Aignan des Noyers, sur les terres agricoles dont les propriétaires démarchés ont validé une promesse de bail emphytéotique. La hauteur minimale des mâts serait de 151 m. plus les pâles, pour une puissance de 3.6 MW chacune. Ils ont exposé cette étude d'opportunité devant les différents Conseil Municipaux concernés au premier chef, à Valigny dès le **5 février 2020**.

Puis, chaque conseil Municipal a donné un avis sur la poursuite de l'étude :

- ◆ Valigny lors de sa séance du **02 avril 2021** : 5 voix contre, 6 pour
- ◆ Saint-Aignan des Noyers : le **28 mai 2021** : 4 voix pour, 0 contre, 2 conseillers non votant pour intérêt direct ou indirect
- ◆ Bessais le Fromental en **septembre 21** Majorité contre, 1 abstention, 1 élu ne votant pas .

Fin août nous avons vu se dresser le **mât de mesures** (103 m.). Il se situe à la croisée des chemins sur la commune de Saint—des-Noyers bordure de Valigny.



BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2021

Dossier Eolien (suite)

Une « **commission de consultation projet éolien** » s'est réunie le **17 septembre 21**, à l'initiative du porteur du projet, et regroupant des élus de Valigny et Saint-Aignan-des-Noyers : Le mât de mesures planté pour au minimum une année est destiné à l'estimation de force et fréquence du vent, au comportement des chiroptères, notamment.

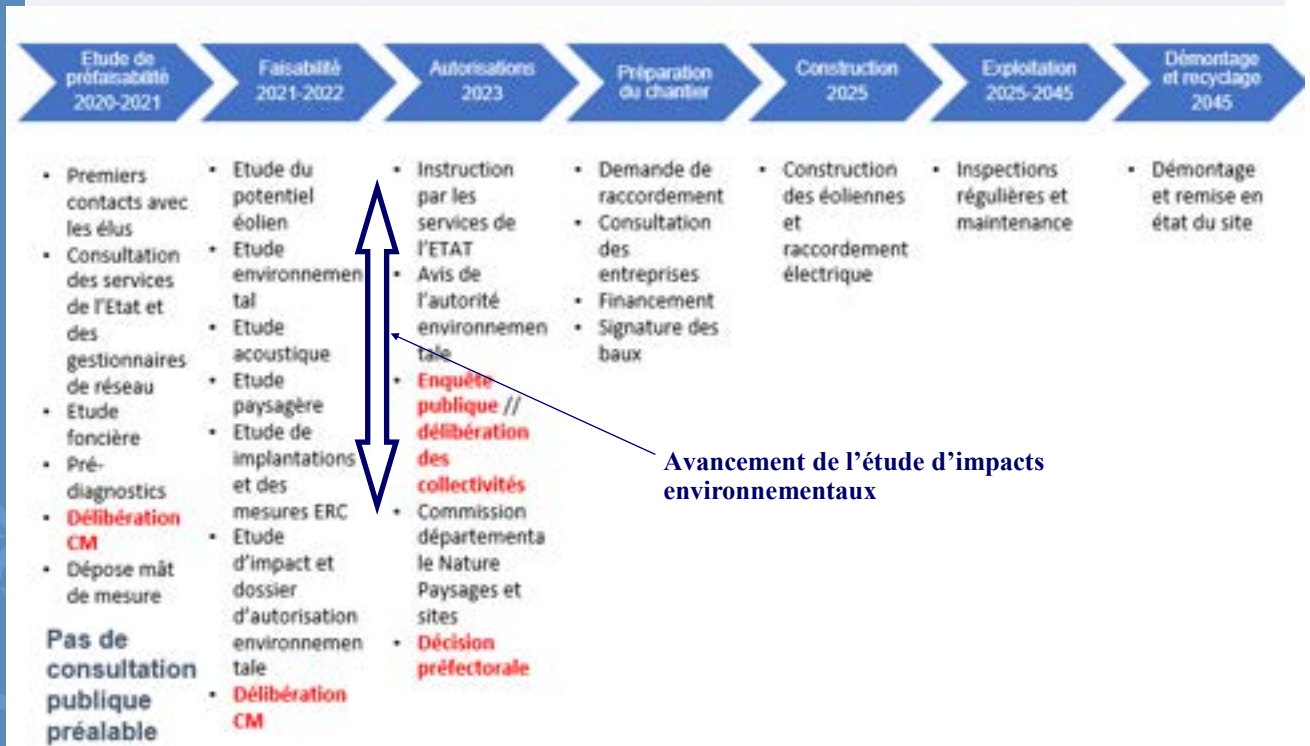
Le porteur du projet, SEPALE, a diligenté plusieurs cabinet spécialisés pour mener l'étude d'impacts environnementaux :

- Début septembre 2021 jusqu'à l'été 2022: Etude faunistique et floristique, menée par le cabinet CALIDRIS sur un cycle biologique complet. Elle porte sur l'observation sur un cycle biologique complet, de la flore, de l'avifaune, des mammifères, chiroptères, reptiles, insectes, amphibiens...
- Hiver 2021-2022 : Paysages et patrimoine, cabinet RESONNANCE
- HIVER 2021- 2022 : Etude acoustique, cabinet VENATHEC
- Idem : milieu Humain et physique, cabinet SYNERGIS

A l'été 2022, les études seront finalisées avec état initial, impacts potentiels et mesures **ERC** (Evitement, Réparation, Compensation).

Par la suite ces études environnementales feront l'objet d'une demande d'autorisation environnementale auprès des préfets de l'Allier et du Cher. Une prochaine délibération des conseils municipaux concernés au moment du dépôt de l'étude environnementale doit être prise.

Les étapes d'un projet sont les suivantes :



BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2021

Et en 2022 ? Eolien (suite)

Vos élus sont tout à fait bien conscients de **l'urgence climatique et des nécessaires efforts vers une économie décarbonée.**

Dans ce sens, la Communauté de Communes du Pays de Tronçais s'est engagée dans un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), qui se décline à l'échelle Européenne. Tous les conseillers communautaires s'accordent néanmoins à dire qu'il faut adopter entre autres actions des mesures de transition énergétique **qui restent adaptées à la préservation de notre territoire, à ses paysages et à son attractivité***.



Le Murin de Bechtein, un spécimen très sensible au changement de son habitat

En effet, ce qui constitue une large part de notre patrimoine et de notre identité sont nos paysages, en premier lieu la Forêt de Tronçais label **Forêt d'Exception®** depuis 2018.

Nous sommes sur un territoire rurale sensible, dont il convient de protéger les réservoirs de biodiversité (notamment **avifaune** : cou-



Cigognes noires

loir de migration d'espèces protégées (dont cigognes noires), une trentaine d'espèces observées, et colonies de **Chiroptères...**) :

- ◆ Plusieurs zones Natura 2000, notamment à la Corne de Rollay
- ◆ ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)
- ◆ L'espace Naturel Sensible Etang de Goule
- ◆ Un site CEN 03 (Conservatoire Espace Naturel de l'Allier) : carrière du Plaid

De telle sorte que l'installation d'éoliennes industrielles parait ainsi inconcevable sur notre territoire.

Il n'est même nul besoin d'ajouter l'efficacité limitée sur la crise climatique de la production aléatoire d'une énergie non stockable donc non pilotable.

* www.paysdetronçais.fr -PCAET-EES-Pays de Tronçais:

Dans sa partie « Evaluation environnementale de la stratégie » :

Paysage et patrimoine : Il s'agit ici de prendre en compte le critère de saturation visuelle (critère de l'ADEME) des paysages entraîné lorsque des éoliennes sont visibles depuis les cœurs de bourgs et perçues sur des espaces plus larges.

*TVB : La principale mesure à prendre est de localiser les mâts en **dehors des couloirs de migrations privilégiés des oiseaux** et loin des sites qu'ils privilégient pour nicher ou migrer Les éoliennes constituent des obstacles importants au niveau des parcours de migration des oiseaux migrateurs et des chauve-souris, en plus d'artificialiser des surfaces potentiellement favorables au transit, au refuge ou au nichage de la faune»*

Et surtout dans sa partie « Articulation avec les documents cadres »

*« Dans sa stratégie, le projet de PCAET prévoyait de développer ce potentiel en prévoyant d'exploiter un projet de 3 éoliennes. Mais aucune action n'a été formalisée quant au développement de ce potentiel, **le territoire ne prévoit donc pas de développement éolien à l'horizon 2050** »*

FÉVRIER 2022

Commémorations et évènements communaux 2021

Célébration du 8 mai 2021 à Valigny.

Onze heures au monument aux morts.

Monsieur le Maire ainsi que les adjoints et conseillers municipaux étaient présents, afin de commémorer le 76ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Monsieur le Maire dépose une gerbe, puis une minute de silence suit.

Hommage à tous les « Morts pour la France » ce 11 novembre 2021.

Nous fêtons cette année le 103ème anniversaire de la fin des combats de la Grande Guerre. Valigny se souvient ce jour là des nombreuses vies du village sacrifiées pour notre liberté.

Cette année, une affluence notable était à saluer avec la présence de nos jeunes du Conseil Municipal des Jeunes. Monsieur le Maire a donné lecture du message du Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants .

Une minute de silence, suivie de l'hymne national, clôtura cette cérémonie.



Repas du CCAS le 27 novembre

Cette année le repas de fin d'année organisé par le Centre Communale d'Action sociale (CCAS) a pu se dérouler sereinement dans le respect des consignes sanitaires.

Alain Becquart, Maire par intérim a accueilli les 78 invités de la municipalité

Une particularité cette année, il s'agissait d'un évènement intergénérationnel

En effet notre Conseil Municipal des Jeunes, tout nouvellement constitué faisait partie des convives



Ce fut l'occasion pour Emie GASPARIN-LOUET et Jayson STORI de remettre un présent aux aînés de l'assemblée, Madame Simone Saulnier et André Ollery.



La restauration fut assurée par Madame Antoine et son équipe du Relais de la Forêt à Valigny



Enfin le groupe **Les Grossistes** a assuré l'animation musicale de cet évènement



Merci à tous, organisateurs, restauratrice, animateurs pour le succès de ce moment de convivialité bienvenu dans ces temps d'isolement.

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2021

Les Maisons fleuries

La remise des prix a eu lieu le 9 octobre.
Les grands gagnants sont :

- ◆ Catégorie commerces, Josette Antoine, propriétaire du « Relais de la Forêt ».
- ◆ Catégorie fermes, Véronique et Franck Deuss.
- ◆ Catégorie maisons de bourg, M.et Mme Laurent Septier.
- ◆ Catégorie maisons de campagne, Mr Guillaume et Mme Mauguin.



Les premiers prix reçoivent une composition fleurie

Les 29 autres nominés reçoivent une rose.

La cérémonie se poursuit par le verre de l'amitié offert par la commune, alors que sont projetées les photos du palmarès 2021.

Toute notre reconnaissance et notre sympathie à tous qui égayaient vos maisons et donc notre commune de jolies couleurs

Journée citoyenne, samedi 25 septembre 2021

La Journée Citoyenne a réuni une vingtaine de personnes.

L'objectif était de nettoyer un des ponts de la Rigole, celui du Génipicochon (en limite de la commune de Bardais) et de défricher une partie à l'aval de ce pont. L'orage du milieu d'après-midi, n'a altéré ni la bonne humeur, ni l'ardeur au travail, rythmée par les bavardages divers et variés. Chacun y est allé, selon ses moyens, de sa pioche, de son sécateur ou tout simplement de ses mains. Il faut dire que terre et végétation se sont accumulées depuis l'abandon de la Rigole dans les années 50. Récompense de la journée : une cistude, tortue d'eau de nos régions, plutôt rare et discrète, a montré sa carapace. Elle est un des symboles de nos écosystèmes, à protéger.

Fourbus mais ravis, les bénévoles se sont retrouvés dans l'espace socio-culturel, pour partager toujours avec la même bonne humeur, un repas offert par la mairie et préparé par Josette Antoine.

N'hésitez pas à vous joindre à ces activités sympathiques qui préservent notre patrimoine local, tant historique qu'environnemental.

Pour plus d'information sur ce patrimoine : www.arecabe.org



Distribution de livres pour les enfants de l'école

Ce fut en quelques sortes, une manière de renouer avec l'époque d'une jeunesse passée, avec sa traditionnelle « distribution des prix », qui marquait la fin de l'année scolaire dans toutes les écoles primaires de France. L'équipe municipale a souhaité marquer son attachement à notre école publique, ainsi qu'aux enfants qui la fréquentent, en créant cette petite cérémonie. C'est ainsi que le 22 juin, à 14h30, tout le monde s'est retrouvé au Pôle Socioculturel. Les enfants de l'école de Valigny, l'instituteur Monsieur Clignac, Béatrice notre ATSEM, Sylvie notre cantinière, le Maire ainsi que les conseillers qui avaient pu se rendre disponibles. Après un bref discours d'introduction du Maire pour rappeler l'importance de l'école laïque et de son rôle dans notre République, chaque enfant eût droit à plusieurs livres dont le choix individuel avait été guidé par l'instituteur. Puis tout ce petit monde a partagé un plantureux goûter pendant lequel les échanges allèrent bon train. Une expérience à renouveler en 2022





Le Bistrot Culture



ambiante

Merci à Hervé MIGNOT

L'équipe du Bistrot Culture sera de retour cet été pour animer les apéros bus avec toujours de belles prestations artistiques éclectiques; de ces moments festifs heureux qui illuminent notre grisaille sanitaire



ET Rendez-vous donc cet été...

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2021



Le club de l'Orée du Bois



Notre association est dynamique, en effet, à ce jour nous comptons 76 adhérents.

Au dernier conseil d'administration un bilan financier positif a été présenté aux membres.

Nous espérons que 2022 nous permettra un retour aux activités avant Covid 19.

En 2021, Une grande partie des manifestations n'ont pu avoir lieu du fait de cette pandémie .

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021-ESPACE ASSOCIATIF

En raison de l'épidémie de COVID 19 l'assemblée générale ordinaire 2021 s'est déroulée par correspondance durant la période mai/juin 2021. Les différents documents ont été envoyés à chaque adhérent individuellement et les votes se sont déroulés par correspondance avec réponse avant le 15 juin 2021. Le dépouillement des votes a été le suivant :

74 adhérents

55 votants

54 oui à chaque vote (rapports et calendrier 2021)

1 enveloppe vide

VENDREDIS CLUB DES ASSOCIATIONS- SALLE DES ASSOCIATIONS

Le club a été rouvert à la rentrée de septembre, la tentative du 2 juillet ayant échoué, avec comme activités principales belote, jeux, cartonnages. L'activité cartonnages a permis d'assumer une partie de la décoration de la table du repas de fin d'année.

APRÈS-MIDI DÉTENTE - ROND DE THIOLAIS - 27/08/21

L'après midi fut très conviviale et il faisait très beau. Nous étions 26 personnes dont 4 membres du club de Coulevre. Les participants se sont partagés entre les jeux, la belote, les balades et la pétanque. Cette rencontre s'est terminée par un plateau repas confectionné par Josette Antoine (participation 8,50 euros).

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE- EGLISE DE VALIGNY- 11/09/21 EN ASSOCIATION AVEC L'AMEVAL ET LE CLUB DE L'ORÉE DU BOIS



Notre association et l'AMEVAL ont programmé, dans le cadre des Rencontres musicales de Valigny, un concert de musique baroque avec le Groupe La Quinte Superflue (musique du XVIIème et XVIII Siècle) - entrée libre à la corbeille. Nous avons accueilli environ 90 personnes.



ANNIVERSAIRES DU 26/09/21

En raison de l'épidémie de Covid 19 c'est notre premier anniversaire de l'année et il englobe tous les adhérents nés entre le 1er janvier et le 24 septembre. Nous étions environ 25 participants et nous avons dégusté, ce qui est devenu parmi nous un standard, des "pattes d'ours".



Le club de l'Orée du Bois (suite)

CONCOURS DE BELOTE DU 16/10/21-ESPACE ASSOCIATIF

Nous avons eu 42 équipes à 16 euros par équipe. La salle était comble et les participants venaient de divers horizons et ont été très satisfaits de leurs lots (lots de viande exclusivement). La loterie a fait 4 heureux et la buvette a permis de se restaurer en boissons et pâtisseries faites par les adhérents.

REPAS DE FIN D'ANNÉE-THÉÂTRE L'ATELIER DE PAPA » - 05/12/21-ESPACE ASSOCIATIF

Une innovation, ce repas de fin d'année était suivi d'une pièce de théâtre qui remporta un certain succès.

Vers 12 h 30, il y avait environ 40 convives qui dégustaient le repas préparé par Josette Antoine du Relais de la Forêt - feuilleté de saumon - Joue de bœuf à la bourguignonne avec haricots verts et pommes de terre vapeur – « les moreaux » (fromage d'une ferme voisine) et sa verdurette - omelette norvégienne. Ne pas oublier la table magnifique sortie de l'imagination de Françoise Le Marollec et ses petites mains.

Vers 15 h 30 - le décor change et les théâtres de la Burge interprètent une comédie de Laurette Gêrussi mise en scène par Martine Roncigli.

SPECTACLE CABARET « L'ELEGANCE » A RENAISSANCE (42) - 21/10/21

43 participants, plus le chauffeur (25 adhérents, 9 adhérents d'associations voisines + 9 personnes extérieures), transportés en car par la compagnie Thermévasion, ont assisté à ce spectacle proposé par la troupe du cabaret l'Élégance à Renaissance.

Nous avons été accueillis chaleureusement, malgré les contraintes sanitaires et installés pour déguster le repas "rêverie" - un verre de pétillant et opéra de saumon en entrée, fondant de bœuf confit, accompagné de son écrasé de pommes de terre en plat principal, un délice fruité de l'Élégance en dessert, thé ou café, une bouteille de 0.75 cl de vin rouge (pour 4) une bouteille d'1 l d'eau minérale (pour 4).

Arrive ensuite le spectacle "Revue Oniric - le monde des rêves". Superbe show amenant rêves de voyages et d'évasions avec effets spéciaux et superbes costumes et comme le veut la tradition le célèbre "french cancan".

ANNIVERSAIRES DU 17/12/21-ESPACE ASSOCIATIF

24 adhérents étaient inscrits, mais nous n'étions que 21 à cette collation à déguster de délicieuses bûches de Noël, après avoir joué à des jeux de société ou à la belote. Trois adhérents n'ont pas pu se déplacer mais nous leur avons fait parvenir leur part de bûche.

PARTICIPATION AU MARCHÉ DE NOËL DU 12/12/21

L'association "les Berges de l'Auron" organisant son marché de Noël, nous avons retenu une table pour exposer et vendre au profit du club, quelques productions (en grande partie faites par Françoise le Marollec) - cartonnages - cartes de vœux - articles au crochet ...

Nous ne sommes pas déçus du résultat et le produit de la vente permet en partie de rembourser les frais d'achat de matériaux.



TOUTES CES ACTIVITÉS DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES ET AVEC PASS'SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR CERTAINES.

FÉVRIER 2022

Le Foyer Rural de Valigny le Monial



Bon, ça y est, nous y voilà, en 2022.

Alors allons-y pour des vœux, même si... Même si on se dit qu'on va finir (hélas) par s'habituer, on voit les temps à venir avec quelque anxiété. On avance masqués. Donc, pour autant que cela puisse encore vouloir dire quelque chose, le Foyer Rural de Valigny-le-Monial vous souhaite une bonne année 2022.

Vraiment bonne, faut pas rêver, mais disons au moins meilleure que les deux passées, c'est pas trop difficile.

Nous avons marché « sur une patte » en 2021, espérons que l'an nouveau nous ouvrira quelques perspectives. Des projets échafaudés en 2019 sont restés dans les limbes, mais on ne les a pas oubliés. Pour rester en contact, que les Valignois intéressés fassent parvenir leur coordonnées au gentil président, ils seront mis au courant des éventuelles activités à venir. Nous avons tenu notre assemblée générale 2021 début juillet dernier, entre deux vagues (de Covid, pas d'eau de mer, hélas !) ; pour celle de 2022, attendons...

Pour autant, même si nous avons pris de nouvelles habitudes contraints et forcés (rester chez nous, s'isoler), et que parfois le calme du « chez soi » nous semble désormais préférable aux sorties et festivités, faisons-nous violence pour nous retrouver quand même. À la bibliothèque, au cinéma...

La bibliothèque

La bibliothèque est gratuite, ouverte chaque samedi matin de 10:00 à 11:30, dans la salle prévue à cet effet, de plain-pied. On y trouve désormais **des DVD et des Livres audio**, ce qui complète l'offre actuelle de **livres** (en particulier **de nombreux ouvrages « large vision »**) et de **CD musicaux**. La crise sanitaire et de nouvelles contraintes budgétaires départementales perturbent en ce moment le remplacement des ouvrages en dépôt. Mais une nouvelle organisation sera vite mise en place à base d'un système de navettes : il nous permet de demander ponctuellement des titres particuliers, tant en livres qu'en CD ou DVD, sous réserve que la médiathèque les aient en stock.

La section « jeunesse » de la bibliothèque profite, elle aussi, du déménagement. Après le tri de tous les ouvrages abîmés et des dons récents, elle attend les lecteurs en herbe. Les écoliers ont également un petit dépôt de livres de la médiathèque de l'Allier.

Grâce à de réguliers « désherbages », nous conservons un fonds attractif et renouvelé (avec le meilleur rayon de « Polars » de toute la région !). De plus, le Foyer Rural se propose de vous débarrasser des livres que vous ne désirez pas garder (merci à nos donateurs de l'année 2021, dont certains ont souhaité garder l'anonymat). Suivant leur intérêt et leur état, ils seront intégrés à nos collections, ou convoyés vers Emmaüs.

Venez au cinéma avec le Foyer Rural

Redémarrage en douceur cet automne, avec de nouveaux « clients » venus de Coulevre ou Lurcy Là aussi, rien ne va plus : après des séances bien remplies durant l'hiver 2019-2020, le premier confinement a marqué un coup d'arrêt. Nous avons eu de bons films, parfois complétés d'un échange avec un invité, bref, un intérêt se manifestait, un public était là...

Pour l'heure, nous ne savons à quel horizon reprendront nos séances mensuelles. Janvier? Mais espérons le **10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 9 mai, 6 juin, 19 septembre, 17 oc-**

FÉVRIER 2022



Le Foyer Rural de Valigny le Monial (suite)

tobre, 14 novembre. C'est à 20:15, le tarif est de **5,00 € (3,50 € pour les adhérents)**. Rappelons que nous disposons d'un projecteur numérique, qui assure un confort visuel et sonore tout à fait appréciable. Ce matériel sert aussi régulièrement à des projections pour les scolaires (merci à M. Francis Leblanc, qui se charge des projections dans ce cadre).

Les séances sont annoncées sur le site Internet communal, et sur le panneau électronique disposé devant l'église. De plus, nous disposons des affichettes de petit format chez les commerçants (on peut encore utiliser le pluriel...), à la Poste et en Mairie.

Tous ceux qui disposent d'une adresse électronique peuvent également contacter le gentil président du Foyer Rural par ce moyen (voir son adresse plus bas), afin de recevoir un message leur rappelant la date de la projection et le titre du film dès qu'on le connaît (environ trois semaines à l'avance).

Valigny autrefois...

Comme d'habitude, le gentil président du Foyer Rural vous offre quelques glanes dans l'histoire du village. Cette année, à travers de récentes trouvailles de brocante (Merci à Pierre Thévenet !), une brève évocation de deux anciens artisans & commerçants du bourg : le marchand de vin, et le dernier charron de Valigny.

Commençons par Jean Morand (1875-1950). Son atelier est encore visible route d'Ainay, là où habitaient ses filles Jeanne Morand (1913-2002) et Germaine Jacquet (1910-2005), la dernière maison sur la gauche avant la mairie en venant du bourg. Une photographie de lui à l'établi, ciseau en main, a été trouvée récemment



Et nous pouvons compléter avec l'en-tête de ses factures :



Autrefois, on n'achetait pas le rouge au litre, ni en casier. Dans les fermes, on faisait *rentrer* un tonneau, vite mis en cave, et on envoyait le gamin en *tirer* un pichet avant le repas. Armand Blond (1879-1944), le père de madame Georgette Chauvet, exerçait l'indispensable métier de marchand de vin. Et pour faire sa « réclame » autant que pour écrire son courrier, il s'était fait imprimer des cartes postales. En voici une :



Tiens, vivement qu'on puisse retrinquer tous ensemble, sans craintes ni interdits...

Prenez soin de vous.

Le gentil président : J.F. "Maxou" Heintzen,
04.70.66.60.01 – 06.87.43.63.65 – maxou.heintzen@orange.fr



Les Berges de l'Auron



L'année aura été compliquée mais malgré tout, l'association des Berges de l'Auron aura pu organiser quelques manifestations.

Le **samedi 1er février**, une veillée avec crêpes offertes a rassemblé une vingtaine de personnes qui ont partagé un panier repas dans la bonne humeur.

Le **samedi 8 Février**, La pièce de Théâtre intitulée « Pause Caddie » était à l'honneur devant une quarantaine de spectateurs tous repartis avec le sourire.

Le **dimanche 15 Mars**, c'est sous un soleil et une petite fraîcheur que la randonnée a été organisée. Nous avons eu le plaisir de voir 70 marcheurs et 42 personnes sont restées festoyer avec nous.

Le **dimanche 18 octobre**, nous avons renouvelé la randonnée et cette fois c'est 49 randonneurs qui nous ont fait le plaisir d'être présent et 19 sont restés déjeuner sur place.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 90 personnes le samedi 18 novembre à la soirée dansante du Beaujolais Nouveau.



Et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu organiser le **marché de Noël** avec sa trentaine d'exposants et pas loin de 200 visiteurs sur la journée.

Pour **l'année 2022**, si la crise sanitaire nous le permet, nous vous avons préparé plusieurs manifestations, qui, nous l'espérons, vous feront plaisir.

Le samedi 5 février, veillée aux paniers

Le dimanche 20 mars, promenade

Le samedi 4 juin, soirée dansante bœuf à la broche

Le samedi 10 et dimanche 11 septembre, Fête Patronale.

Le dimanche 2 octobre, Promenade/Randonnée

Le dimanche 9 octobre, Puces des Couturières

Le samedi 19 novembre, Soirée Beaujolais

Et le dimanche 11 décembre, Marché de Noël

Le contexte actuel n'est pas évident mais vous nous êtes tous restés fidèles à chacune de nos manifestations et nous vous remercions grandement pour cela.

Nous espérons vous retrouver tous très bientôt.

En vous souhaitant tous nos vœux pour cette nouvelle année 2022.



Les Amis de l'Eglise de Valigny



Bilan de l'année 2021 :

nette amélioration, mais des progrès restent à faire pourrait-on dire en plagiant les propos encourageants des enseignants de notre enfance !

Effectivement, les conséquences de la pandémie ont été un peu moins contraignantes que l'année passée et nous avons pu nous réunir et travailler peu ou prou tout au long de l'année 2021. En voici un résumé.

Eclairage de l'église :

◊A l'intérieur, entretien grâce aux bons soins de M.Cardoso ; merci à lui. Par ailleurs, la commune envisage de faire chiffrer un dispositif d'éclairage plus facile à entretenir, plus économique et plus respectueux de l'environnement que l'actuel. A suivre.

◊A l'extérieur, la commune a procédé avec l'aide du SDE 03, à la modernisation de l'éclairage de l'église pour le rendre plus économique et plus élaboré esthétiquement. Jusqu'à minuit chaque jour on peut en admirer les résultats. Merci à notre commune.



Projet Vitraux

L'année a été très productive et a vu les versions des 3 vitraux, évoluer en fonction des allers et retours orchestrés par l'Améval entre le Lycée Jean Monnet d'Yzeure et ses étudiants verriers d'une part et la commune de Valigny, le père Karabet, notre curé et le diocèse à travers sa commission diocésaine d'art sacré, qui doivent valider nos choix, d'autre part. Un projet final est en cours de finalisation et est reproduit ci-dessous. Nous espérons conclure en ce début d'année et



comptons programmer sa réalisation tout au long de 2022.

Les trois vitraux reprennent des éléments décoratifs et les couleurs des 6 vitraux existants de part et d'autre de la nef et incorporent dans le vitrail central une silhouette stylisée de la Vierge à l'enfant pour rappeler le patronage historique de La vierge Marie sur notre village.

L'année 2022 sera également consacrée au montage financier de ce projet en collaboration avec la commune propriétaire de ce patrimoine. Il inclura une souscription auprès de la population et des amis de l'église. Nous aurions aimé faire une présentation de l'état de ce projet au cours de l'Assemblée Générale de l'Améval prévue début janvier 2022, mais nous avons dû y renoncer du fait de la réactivation de la pandémie.

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022



Les Amis de l'Église de Valigny

Rencontres musicales 2021.

Prévues initialement en juin, elles se sont déroulées le 11 septembre. Bien nous en a pris car les conditions sanitaires s'étaient bien détendues et nous avons pu accueillir 90 personnes en toute quiétude. Cette année, c'est le groupe « La quinte superflue », qui est venue ce samedi à 17h, nous réjouir avec des œuvres des XVII et XVIII siècles, nous faisant voyager à travers les pays d'Europe et les instruments de l'époque baroque de ses 4 interprètes. Ce fut un plein succès montrant que la musique dite classique est très bien reçue dans nos régions rurales. La prochaine rencontre sera donc l'AG 2022 dont la date reste à préciser. En attendant recevez tous nos vœux pour une année 2022 vivable et amicale,

Ph. Duteurtre, pour le Conseil d'Administration de l'Améval.

Des chrétiens à Valigny

La commune de Valigny fait partie de la paroisse catholique de St Mayeul de Tronçais qui comprend 21 clochers répartis autour des deux pôles de Cérilly/Ainay et Vallon et dont le curé est le père Karabet Harutyunyan que nous appelons couramment Père Karabet.

Lui-même et les chrétiens de Valigny présentent tous leurs vœux aux habitants de notre commune. Que durant cette année 2022, l'esprit de paix, d'accueil, d'écoute, de tolérance et d'espérance, préside à nos relations.

En ce qui concerne les messes dominicales, sachez qu'il y a une messe à Cérilly tous les week-ends, alternativement le samedi ou le dimanche (ou à Ainay le 5^{ème} dimanche du mois) conformément aux encarts ci-dessous.

A Valigny même, il y a une messe tous les 3^{ème} samedis du mois à 9h30 ou une célébration de la Parole si notre curé n'est pas disponible. De temps en temps, un prêtre de passage célèbre la messe. Ces opportunités sont affichées sur le panneau d'information de l'église.

Il y a cinq ans, l'association des *Amis de l'église de Valigny*, ou *Améval*, a été créée. Elle est ouverte à tous ceux qu'intéressent la protection de ce patrimoine, son entretien, dans l'article dédié à l'Améval dans ce numéro.

Sont rassemblées ci-joint des informations complémentaires sur la paroisse, sachant que pour tout ce qui concerne les baptêmes, le catéchisme, les mariages et les obsèques, vous pouvez contacter le Centre Paroissial à Vallon ou notre curé.

Les chrétiens de la paroisse sont eux aussi disponibles pour vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

Georgette Chauvet, tél. 04 70 66 63 43, Jacques Choquet, Gisèle Havet, Dominique et Philippe Duteurtre, tél. 04 70 66 61 33.

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Des Chrétiens à Valigny (suite)

Informations pratiques Paroisse Saint Mayeul de Tronçais

Ainay-le-Château - Audes - Braize - Cérilly - Chazemais - Givarlais - Isle et Bardais - Le Brethon - L'Ételon - Le Vilhain - Maillet
Meaulne-Vitray - Nassigny - Reugny - Saint-Bonnet-Tronçais - Saint-Caprais - Theneuille - Urçay - Valigny - Vallon-en-Sully

Horaires des messes

Messes dominicales *

Samedi à 18h :

Veille du 1 ^{er} dimanche	VALLON
Veille du 2 ^{ème} dimanche	CERILLY
Veille du 3 ^{ème} dimanche	VALLON
Veille du 4 ^{ème} dimanche	CERILLY
Veille du 5 ^{ème} dimanche	VALLON

Dimanche à 10h30 :

1 ^{er} et 3 ^{ème} dimanche	CERILLY
2 ^{ème} et 4 ^{ème} dimanche	VALLON
5 ^{ème} dimanche	AINAY

Messes en semaine **

Mardi : 18h messe à VALLON

Mercredi et jeudi : 18h messe à CERILLY

Vendredi : 18h messe à VALLON

Le dernier vendredi du mois, de Pâques à la Toussaint, la messe a lieu à 9h30 à MEAULNE.

Temps de prière

dans les maisons de retraites et au CHS

Se renseigner sur place pour les horaires

Adoration du Saint-Sacrement

les mercredis et jeudis à CERILLY de 15h à 18h
les vendredis à VALLON de 17h à 18h

Permanences pour le sacrement du Pardon

les mercredis et jeudis à CERILLY de 17h à 18h
les vendredis à VALLON de 17h à 18h

les jours où la messe y est célébrée

Renseignements pratiques

- **Centre paroissial** : Tél 04 70 06 50 33
18, rue Pasteur, 03190 VALLON
Coordinatrice paroissiale, Christelle LAS
Horaires d'accueil :
mardi : 14h-16h
jeudi, vendredi : 9h-11h et 14h-16h
paroissestmayeul@orange.fr ou
paroisse-saintmayeuldetroneais
@moulins.catholique.fr
- **Père Karabet HARUTYUNYAN**
Curé de la paroisse : portable 06 51 76 73 83
Presbytère de Cérilly : Tél. 04 70 67 50 11
24, place de l'Église, 03350 CERILLY
hkarabed@gmail.com
- **Rafik-Thomas CHABBI**, diacre
Tél. 06 05 18 03 67
rafikthomas@gmail.com
- **Jacky LATHENE**, diacre
Tel. 06 18 88 13 26
jacky.lathene@orange.fr

Mouvements, groupes et services

Pour les enfants

Eveil à la Foi, pour les 3 à 7 ans

Catéchisme, pour les 8 à 12 ans

Pour les jeunes

Préparation à la Confirmation

Pastorale des Jeunes

Pour les adultes

Catéchuménat, Préparation au Baptême,
Equipes liturgiques, Equipes de partage,
Equipes d'entretien et décoration des églises,
Service de visite des personnes âgées et malades,
Equipes d'accompagnement des obsèques,
Rosaire, Lecture suivie de l'Évangile

Sauvegarde du patrimoine religieux

- Les Amis de l'église de Vallon
- Les Amis du Patrimoine d'Audes
- Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique de l'Église de Meaulne (SPHEM)
- Association pour la sauvegarde et la restauration de l'église Saint-Denis de Maillet
- Association de sauvegarde pour l'église d'Urçay-L'Ételon
- Association du Patrimoine de Theneuille
- Association des Amis de l'Église de Valigny

FÉVRIER 2022

Des nouvelles de nos commerces



Le *Relais de la Forêt* :
Etape indispensable à Valigny.

Hôtel, Café, restaurant tabac, dépôt de pain, journaux, loto un espace multi service qui donne vie à notre bourg, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire et la baisse de fréquentation, notamment de pèlerins étrangers. Le port du masque, le passe sanitaire et l'interdiction de consommer au bar sont autant de contraintes pesantes.

Cependant, les concerts ont apporté de belles soirées.

Josette Antoine vaillante et attachée à son établissement, remercie ses clients fidèles.

Salon de Coiffure :

Céline Guillaumin vous accueille tous les vendredis dans son petit salon de coiffure de Valigny, mise en beauté assurée et moral reboosté!

Du dynamisme et des projets plein la tête



Le *Marché*.

Cela fait maintenant plus de quatre ans que les habitants de Valigny peuvent tous les mardis matin de 8h30 à 12h30 faire leurs achats en produits frais, place Jeanne-Marie Guyot.

*Monsieur Michel Lionnet de Dun-sur-Auron, expose un étalage complet de **charcuterie, viandes et fromages**.



*Monsieur Michaël Pelegrin **marchand de primeurs**, particulièrement bien achalandé en légumes et fruits de saison.

*Monsieur Franck Joliveau de la Poissonnerie Etaploise propose **poissons et crustacés** frais et de haute qualité.



N'hésitez pas, faites votre marché le mardi, place Jeanne-Marie Guyot. Faites le savoir autour de vous !

Pizzas, kebab, hamburgers et compagnie ...

Christophe vient tous les vendredis soir installer son commerce de restauration rapide place Jeanne-Marie Guyot. Il nous vient de Thaumiers dans le cher.

Vous pouvez tous les vendredis à partir de 16h30, passer votre commande au téléphone en composant le **06.99.48.71.12**.



BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Communauté de Communes du Pays de Tronçais

Le territoire de la communauté de communes.

La communauté de communes regroupe 15 communes : Ainay-le-Château (1 065 habitants), Braize (292 habitants), Cérilly (1 376 habitants), Coulevre (593 habitants), Hérisson (668 habitants), Isle-et-Bardais (277 habitants), Le Brethon (352 habitants), L'Ételon (123 habitants), Le Vilhain (279 habitants), Meaulne-Vitray (897 habitants), Saint-Bonnet-Tronçais (750 habitants), Saint-Caprais (97 habitants), Theneuille (406 habitants), Urçay (304 habitants), Valigny (388 habitants).

La communauté de communes est administrée par un conseil élu, dont les décisions sont la manifestation d'une volonté collective à laquelle participe chaque commune. Le conseil communautaire est composé de 25 délégués titulaires. Peuvent y siéger également 9 suppléants.

Vous pouvez trouver tous les renseignements sur le site :



<https://www.paysdetroncais.fr/>

Facebook <https://fr-fr.facebook.com/pg/comcompaysdetroncais/posts/>

ou encore sur Intramuros



BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Communauté de Communes du Pays de Tronçais

Son actualité

La communauté de communes présidée par Daniel RONDET – Maire de Coulevre – continue à s’attacher à ses deux objectifs principaux : **porter une attention particulière aux habitants et conforter le rayonnement du Pays de Tronçais.**

Par conséquent, la priorité a été donnée depuis 2012 à la voirie et aux écoles, deux services publics essentiels. A la fin de l’année 2020, la communauté de communes a investi 147 000 € TTC de travaux sans compter l’achat de mobiliers et jeux ou encore l’entretien courant des locaux. A l’heure actuelle, une nouvelle école voit le jour à Hérisson afin d’accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Une enveloppe initiale de 750 000 € HT y est dédiée. En 2022, des **travaux débuteront sur les écoles d’Ainay-le-Château, Cérilly et Meaulne-Vitray.** Une enveloppe globale de 444 000 € HT y sera dédiée.

Après cette réhabilitation presque complète de ses 15 écoles, la communauté de communes élabore une **ambitieuse ouverture culturelle pour les élèves du territoire.** Ainsi, un projet culturel naîtra pour les classes volontaires du cycle 3. Celui-ci préfigure la mise en place d’une Convention Territoriale pour l’Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C.) à l’horizon 2023. Cette dernière devrait être plus large et dépasser les écoles.

Après cette compétence si essentielle pour l’avenir du territoire, la communauté de communes **continue d’agir sur la voirie.** En 2021, il a été inscrit 640 000 € TTC de travaux sans compter le petit entretien de voirie.

Initié sous le précédent mandat, les **chemins de randonnées rencontrent un véritable succès.** Les dernières statistiques sont les suivantes :

Etang de Pirot : 7 000 passages du 05 mai

2021 au 29 septembre 2021 ;

Futaie Colbert II : 7 000 passages du 05 mai 2021 au 29 septembre 2021 ;

Circuit des Chênes remarquables : 5 700 passages de juin au 29 septembre 2021 dont 1 000 passages entre août et septembre 2021 ;

Etang de Saint-Bonnet-Tronçais (sentier PMR) : 70 000 passages du 5 mai 2020 au 5 mai 2021 et 31 000 passages du 5 mai 2021 au 29 septembre 2021.

Chaque année, la communauté de communes veille à un entretien régulier de ces sentiers. Toutefois, sur le plan touristique, d’importants projets sont en cours d’élaboration et/ou de réalisation pour 2022 et 2023 :

La réhabilitation de la plage de Saint-Bonnet-Tronçais avec la création d’un snack ;

La réhabilitation des campings de Champ Fossé et des Ecosais ;

La réhabilitation des anciens locaux du C.P.I.E. à Tronçais (Cap Tronçais) ;

L’aménagement du sentier de l’Etang de Tronçais ;

Le renouvellement du label Forêt d’exception®.

Dans la perspective de conforter notre territoire et lui donner l’envergure auquel il a droit, la communauté de communes accueille **un directeur du Développement et de la Communication.**

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Le billet de Bernard TIGE, Président du SICTOM de Cérilly

En 2019 est entré en fonction le centre de tri du département de l'Allier à Chézy au sein de la SPL Allier tri, dont j'assume la présidence pour les prochaines années ; En parallèle, le SICTOM de Cérilly a mis à disposition des usagés des bacs à couvercle jaune pour le tri sélectif, le succès est incontestable.



En 2021, ce sont des bacs ordures ménagères qui ont été distribués à l'ensemble des usagés qui sont ramassées au porte à porte et cela afin d'uniformiser la collecte et donc de faciliter le travail du personnel du SICTOM.

Pour l'année 2020, c'est 21500 tonnes qui ont été traitées dans le centre de tri. Néanmoins, quelques problèmes subsistent principalement dans les grands bacs de regroupements accessible aux usagés qui ne peuvent être collectés à leur porte. Ce sont uniquement les emballages qui doivent se retrouver dans ce bac. Les gros cartons, les bâches en plastique, les bidons doivent être déposés en déchetterie ; les gants, les masques, les mouchoirs, nappes et serviettes en papier sont à mettre dans le bac des ordures ménagères.

Une récente caractérisation des OM a fait apparaître, que dans ces bacs gris, il y avait 25% de son contenu qui était recyclable, bouteilles en plastique, briques alimentaires, papier, cartonnets, boîtes de conserves, bouteilles de verre, tous ces objets devraient se retrouver dans les bacs à couvercle jaune ou dans les colonnes à verre, tout ceci engendre des tonnages à l'enfouissement qui sont coûteux et que vous retrouvez sur votre facture.

Le contenu des bacs ordures ménagères doit être divisé par deux d'ici fin 2023. La loi pour la transition énergétique, la croissance verte, le tri à la source des bio déchets va nous obliger à réduire ce poids. La capacité des centres d'enfouissements sera divisée par deux d'ici fin 2025.

Le SICTOM paye une taxe à la tonne enfoui, cette taxe était de 18€ en 2020, elle sera de 65€ en 2025, d'où l'intérêt de réduire le poids des Ordures ménagères.

Pour réduire ce volume, vous devrez extraire de vos poubelles tout ce qui peut être composé, déchets verts, épluchures de légumes et de fruits, restes alimentaires carnés ou végétal à l'exception des os bien sur. Le SICTOM tiens à votre disposition des composteurs de 400 L et 600 L à 20€ et 35€. Des compostages partagés dans certains villages ou communes pourront être installés à l'initiative des usagés, le SICTOM pourra vous accompagner d'un point de vu technique.

En 2022 quatre éco organismes devraient voir le jour et donc voir leur contenu recyclé : Bricolage, sport, loisir et jardinage.

Comme vous pouvez le constater dans le domaine des déchets, rien n'est figé, tout est toujours en constante évolution pour réduire la quantité de déchets et améliorer le tri, ce qui rend ce métier passionnant.

La collecte de vos ordures ménagères et du tri sélectif a lieu également les jours fériés à l'exception du 1^{er} Mai, du 25 Décembre et du 1^{er} Janvier.

FÉVRIER 2022

Les services locaux

Accueil de Loisirs de Saint-Bonnet de Tronçais

L'accueil de loisirs est habilité à accueillir 50 enfants de 3 à 11 ans. Il est ouvert tous les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30 (exception faite des jours fériés). Il se situe à La Ferme de l'Etang à Saint-Bonnet-Tronçais.

Les inscriptions se font :

- à la période pour les mercredis (de vacances à vacances) ;
- à la période pour les petites vacances ;
- au mois pour les grands vacances.

Les inscriptions sont ouvertes pendant une semaine, quinze jours avant le début de chaque période d'accueil. Les dates d'ouverture des inscriptions sont communiquées en amont aux familles.

Les documents d'inscriptions peuvent être retirés à l'accueil de loisirs, à la communauté de communes, ou en mairie ainsi que sur le site Internet de la communauté de communes. La première inscription se fait auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, sur rendez-vous, dans les bureaux de la communauté de communes, à Cérilly.

Les pièces à fournir sont :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- carnet de santé du / des enfants
- copie du dernier avis d'imposition
- n° allocataire CAF
- attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle
- **fiche de renseignements** avec photo obligatoire



- **fiche sanitaire**
- **règlement Intérieur signé**
- **fiche d'inscription**

Les tarifs sont modulés selon les critères définis par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ils sont individualisés en fonction des revenus et des charges des familles.

Sur le site internet de la communauté de communes (www.paysdetroncais.fr), vous pouvez consulter :

- les thèmes de chaque période d'accueil
- les sorties ou les événements ponctuels particuliers
- les dates des inscriptions.

FÉVRIER 2022

Les services locaux

Centre social de Lurcy-Lévis

Le Centre Social et ses partenaires sont à vos côtés

1 Boulevard Gambetta 03320 LURCY LEVIS

Tél : 04.70.67.91.35 Fax : 04.70.67.91.91

c.s.lurcy@wanadoo.fr www.centres-sociaux-allier.com

Ouvert du lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00



Le Centre Social Rural de Lurcy-Lévis regroupe des professionnels et des bénévoles qui portent des projets diversifiés à l'adresse des résidents de Lurcy-Lévis et des onze communes qui s'y rattachent : Château sur Allier, Coulevre, Franchesse, Isle et Bardais, Le Veudre, Limoise, Neure, Pouzy Mésangy, Saint Léopardin d'Augy, Saint Plaisir, Valigny.

Ces projets ont vocation sociale, familiale et pluri-générationnelle. Ils permettent également la mise en place de lieux d'animation et favorisent la participation active des habitants.

Le Centre Social c'est encore : **le Relais Assistants Maternels (RAM)**, le **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**, la **Halte-Garderie**, les **Accueils périscolaires** (garderie) de Lurcy-Lévis et **extrascolaires** (centre de loisirs) de toutes les communes du secteur, les **Ateliers d'accompagnement à la scolarité**, les **animations familles** (Bistrots des Familles d'hiver et d'été, ateliers...), des **services à la personne** (animations, service mandataire d'aides à domicile, portage de repas...) ainsi **qu'une équipe dynamique toujours présente pour vous assister dans vos démarches ou projets !**

L'aide au numérique :

Le développement de l'aide au numérique est une des ambitions phares de cette année au centre social. Que ce soit pour du lu-

dique, des démarches administratives ou de la recherche, des ateliers d'aide adaptés à tous seront mis en place très prochainement ! Ces ateliers pourront se dérouler sur tout support : smartphone, ordinateur fixe ou portable, tablette.

Le Théâtre hors des murs :

Le Centre Social met l'accent sur la culture pour l'animation des Bistrots d'Hiver.

Une programmation est prévue à Valigny le mars, ouvert à tout public et gratuit

Les actions de l'été pour l'enfance avec accueil de loisirs, sorties et mini-camps



Créée en 2009, autour de mères de famille qui souhaitent fonder un magasin de jouets et de vêtements d'occasion pour les enfants, l'association, Les Décidées s'est aujourd'hui diversifiée grâce à l'investissement de nombreux habitants du secteur et de ses partenaires. Dans les locaux agréés Espace de Vie Sociale à Lurcy Lévis : **rencontres parentalité, discussions à thèmes, espace cybercafé, boutique solidaire de jeux, matériel de puériculture, jouets, vêtements d'occasion, jardin partagé, ateliers récup. et bricolage, dons d'urgence, etc...**

9 et 11, rue du Dr Vinatier, Tél :

09.80.58.43.57

lesdecidees@gmail.com

Les services locaux

Épicerie solidaire du bocage Bourbonnais

L'épicerie solidaire du Bocage Bourbonnais permet à des personnes en difficulté passagère d'acheter des produits de consommation courante à moindre coût.

Les économies ainsi réalisées participent à une amélioration de la vie quotidienne. Dans un esprit de convivialité, l'épicerie permet aussi de participer à des ateliers à thèmes, de discuter ...

Une équipe accueille les bénéficiaires une demi-journée par semaine dans les locaux de Bourbon l'Archambault, Tronget, Lurcy Lévis et Cérilly.

Quatre sites sont ouverts :

Bourbon l'Archambault (rue Jean Macé) jeudi 13h30 à 16h—vendredi 9h30 à 12h

Tronget (12 Grande Rue) lundi de 13h30 à 15h30

Lurcy mercredi 13h30 à 16h

Cérilly mardi 13h30 à 16h

Jennifer, Conseillère en Economie Sociale et Familiale accompagne les bénéficiaires durant la période d'accès à l'épicerie.

Pour bénéficier de l'épicerie, il faut résider dans une commune adhérente (dont Valigny).

Pour savoir si vous remplissez les conditions de ressources, adressez-vous au

travailleur social de votre secteur qui instruira votre dossier pour le transmettre à l'épicerie.

Il sera étudié en commission. En cas d'accord, l'accès à l'épicerie est ouvert pendant six mois renouvelable ou non en fonction des objectifs réalisés.

DES ATELIERS

Un atelier, différent par semaine, est proposé. Ils sont préalablement définis avec tous les bénéficiaires.

DES PETITS PLUS

Des idées recettes ainsi que des fiches produits sont proposées. Un coin enfant est mis à disposition.

SAVOIRS FAIRE

Les ateliers fonctionnent sur le principe d'échanges réciproques de savoirs. Si vous avez un savoir faire, n'hésitez pas à le faire savoir !

BENEVOLAT

Du temps libre ? Investissez-vous à l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais!

DEPLACEMENTS

Certains bénéficiaires sont susceptibles de ne pas avoir de véhicule pour se rendre à l'épicerie. Partagez vos trajets !

Le réseau de Covoiturage Spontané et le Transport A la Demande sont disponibles pour des bénéficiaires sans moyen de locomotion.



Pour toute information concernant les démarches prendre contact :

- Avec le Centre Médico-social de Bourbon l'Archambault au 04 70 67 03 04
- Auprès de la mairie de votre domicile.
- A l'Épicerie solidaire au 07 61 18 19 61 ou 07 60 17 19 87.

FÉVRIER 2022

Les services locaux

Devenez Accueillant familial



Vous souhaitez mettre vos compétences au service des autres ? devenez **accueillant familial**.

L'accueillant familial, agréé par le Président du Conseil Départemental, héberge sous son toit de manière tempo-

raire ou permanente des personnes adultes handicapées et/ou âgées. Il constitue une alternative au maintien à domicile et à l'entrée en établissement (foyer, EHPAD...). La solution qu'il apporte permet à la personne accueillie de bénéficier d'un cadre de vie familial, rassurant et sécurisant mais aussi d'être associé aux petits et grands moments du quotidien. Un accueillant familial loge, nourrit, entretient le linge et la chambre, aide la personne dans les gestes de la vie quotidienne, favorise le maintien des liens familiaux, propose des activités, etc... il intervient en lien avec l'équipe du Service d'Accueil Familial après avoir suivi une formation initiale.

Pour se lancer dans le métier, toute la famille doit adhérer au projet. C'est un métier de chaque instant, juxtaposant souvent vie privée et professionnelle. Pour avoir des moments de repos, il est indispensable d'identifier des remplaçants.

L'accueillant familial est directement rémunéré par la personne accueillie après la signature d'un contrat de gré à gré et la création d'un compte CESU/Accueil familial employé. Le Service d'Accueil Familial ainsi que le mandataire judiciaire (quand il y en a un) peuvent aider à la contractualisation entre les deux parties.

Pour tout renseignement appeler le Service d'Accueil Familial au 04.70.43.08.38.

Vous souhaitez un mode de vie alternatif à l'entrée en institution ? pensez à **l'accueil familial**.

L'accueil familial s'adresse aux personnes porteuses d'un handicap physique, intellectuel ou psychique et bénéficiaires d'une orientation de la MDPH pour l'Allier et aussi aux personnes de plus de 60 ans à la retraite qui ne souhaitent ou ne peuvent plus vivre seules chez elles, temporairement ou durablement. L'état de santé et/ou le handicap doivent être compatibles avec une vie de famille dans un milieu non médicalisé.

L'accueil familial est aussi une solution pour permettre une pause aux aidants tout en maintenant un cadre familial et adapté.

Après avoir rencontré le demandeur, le Service d'Accueil Familial met en adéquation la demande d'accueil avec l'offre au niveau départemental. Une à plusieurs familles peuvent être proposées en tenant compte le plus possible du secteur souhaité. Des périodes d'essai de durée variable peuvent être envisagées avant l'entrée plus durable en accueil familial. Par des visites régulières au sein du domicile de l'accueillant familial une travailleuse sociale, dénommée accompagnante familiale, veille au bon déroulement de l'accueil et assure le suivi médico-social de la personne accueillie, notamment avec des entretiens individuels et/ou collectifs. Le Service d'Accueil Familial propose aussi des temps d'activité collectifs.

L'accueillant familial est directement rémunéré par la personne accueillie après la signature d'un contrat de gré à gré et la création d'un compte CESU/Accueil familial employeur. Le Service d'Accueil Familial ainsi que le mandataire judiciaire (quand il y en a un) peuvent aider à la contractualisation entre les deux parties.

Pour tout renseignement appeler le Service d'Accueil Familial au 04.70.43.08.38

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2021

Les services locaux

Association Nord Bocage

Association Intermédiaire au service des demandeurs d'emploi et des particuliers, entreprises, artisans, collectivités, associations... sur les secteurs de : Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins.

Particuliers si vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord-Bocage au **04.70.67.85.59**.

L'Association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : **Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.**

Entreprises, artisans, associations, collectivités nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des

postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

Vous êtes demandeur d'emploi :

- Nous pouvons vous proposer :
 - des missions temporaires correspondant à vos compétences professionnelles.
 - un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).
- Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.
- Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ET'II Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2021, nous avons mis à disposition 136 demandeurs d'emploi

Les permanences se font uniquement sur rendez-vous:

Bourbon l'Archambault :

lundi de 08h45 à 10h45 (Mairie)

Ainay-le-château :

mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

Cérilly :

jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

Sancoins :

jeudi 14h00 à 16h00 (Maison France Services)

Nord Bocage

1 Bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59

Fax : 04 70 67 86 42

Mail : air.nordbocage@orange.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Associations du Territoire

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Les services locaux

Maison de la justice et du droit

La Maison de Justice et du Droit dépend du Tribunal de Grande Instance de Montluçon.

Elle est présidée par le Président du Tribunal de Grande Instance et le Procureur de la République.

La vocation de la Maison de la Justice et du Droit est de proposer un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation rassemblant divers services ou permanences gratuites susceptibles de contribuer à l'information et au respect des droits et devoirs de chacun en toute confidentialité.

Tous les intervenants interviennent gratuitement et de manière confidentielle.

Si vous ne savez pas précisément quel intervenant est susceptible de vous aider, exposez nous votre problème et nous vous orienterons de manière efficace.

Si votre problème justifie des contacts avec plusieurs professionnels, nous coordonnerons les différents rendez-vous.

- Il vous suffit de prendre rendez-vous par nous vous accueillons rapidement.

La Maison de la Justice et du Droit vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél : 04 70 64 75 95

Maison de la Justice & du Droit
Avenue de Fontbouillant
03100 Montluçon
www.mjd-montlucon.com

Les permanences :

- ADIL 03 (Agence Départementale d'information sur le Logement) : le 4ème mardi du mois de 9 h à 12 h
- Avocats : le lundi de 9 h à 11 h 30
- Conciliateur : le jeudi de 14 h à 17 h
- Délégué du Défenseur des Droits : le lundi de 9 h à 11 h
- Délégué du Procureur : le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Ecrivain public : chaque jeudi de 10 heures à 12 heures
- Greffier du Tribunal de Commerce : Jour d'intervention à vérifier sur rendez-vous
- Huissier de Justice : le 4ème mardi du mois, de 14 h à 15 h
- Justice & Citoyenneté 03 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Notaires : 1er jeudi du mois de 9 h à 12 h et dernier vendredi du mois de 14 h à 16 h
- Parentèle : 3ème lundi du mois de 14 h à 17 h
- Police Nationale : 1er et 3ème vendredi du mois de 14 h à 17 h
- Protection Judiciaire de la Jeunesse : chaque mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Les services locaux

CAUE

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

- Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?
- Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?
- Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Comment rencontrer l'architecte ?

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger**, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

Cet été, le CAUE a lancé la troisième saison

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h,
27, rue de Villars à Moulins.

Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00, ou par mail : contact@caue03.fr

Les architectes étant présents sur des permanences à Moulins, Vichy, Montluçon, Gannat, Varennes sur Allier, Lapalisse, vous serez orientés vers la solution adaptée.



du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. **A l'heure actuelle, 32 parcours sont disponibles.**

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

Les services locaux

Point Conseil Budget-UDAF 03

L'Union départementale des Associations Familiales de l'Allier (Udaf 03) est labellisée, depuis le 1er janvier 2020, **Point Conseil Budget** (PCB) pour l'arrondissement de Montluçon.

Les familles peuvent être confrontées à des difficultés financières passagères ou pérennes (changement de situation familiale ou professionnelle, accumulation de crédits, équilibre budgétaire précaire...) qui peuvent amener la famille à perdre pied.

Les objectifs du Point Conseil Budget de l'Udaf de l'Allier sont :

- De proposer un soutien à toute personne, dans ses difficultés budgétaires, quels que soient sa situation professionnelle ou son niveau de ressources.
- D'éviter les frais d'incidents bancaires qui peuvent peser très lourdement sur le budget familial.
- De contribuer à lutter contre le surendettement.
- De rompre le cercle vicieux du mal endetté et bien sûr que les personnes conseillées se sentent moins seules face aux problèmes de budget

Tous les publics sont reçus au sein du PCB (salariés, retraités, demandeurs d'emploi, etc.).



Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées.

Des permanences physiques sont assurées par une Conseillère en Economie Sociale et Familiale dans des lieux neutres afin de ne pas stigmatiser les personnes (locaux au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon, Maisons France Service ou Maisons de Service Au Public).



Union départementale des associations familiales de l'Allier

19 rue de Villars - CS 50 546 - 03005 MOULINS Cedex

Ligne directe : 04 70 48 70 65

Standard : 04 70 48 70 00

www.udaf03.org

Les services locaux

La Bourbon'Net et l'aide au numérique

La Bourbon'Net : le bus itinérant du Conseil départemental sur la route du numérique.

13 millions de personnes sont exclues du numérique en France. Cette situation met en difficulté de nombreuses personnes dans leur vie quotidienne. C'est pour cela que le Conseil Départemental de l'Allier met à disposition le Bus Numérique Itinérant qui parcourt les routes de notre département.

L'accompagnement aux démarches en ligne :

- Pour se soigner (ouverture du dossier médical partagé, suivi des remboursements de soins, etc.).
- Pour se former et trouver un emploi (recherche d'activités et de formations, réponse à une offre d'emploi, navigation sur le site internet pôle emploi, publication du CV en ligne, etc.).
- Pour le suivi de ses droits (allocation personnalisée d'autonomie, prestations de compensation du handicap, allocation logement, prime d'activité, revenu de solidarité active, etc.).
- Pour faire face à un litige (saisie du Défenseur des droits, contact des associations de défense des consommateurs, de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, navigation sur le site www.justice.fr, etc.).
- Pour gérer son budget (déclaration d'impôt, calculateur de budget, etc.).
- Pour gérer ses dossiers administratifs (changement d'adresse, pré-demande de carte d'identité ou de passeport, demande de carte-grise et de permis de conduire, nombre de points sur son permis de conduire, inscription sur les listes électorales,

etc.).

- Pour améliorer son logement (navigation sur le site de l'agence nationale d'amélioration de l'habitat).
- Pour créer et utiliser son compte en ligne (AMELI, CAF, CARSAT, MSA, pôle emploi, France Connect, etc.).

Un bouquet de services gratuit :

- Un équipement numérique en libre accès. Internet, Wifi, tablette, imprimante 3D, etc.
- Un accompagnement numérique. Identification des difficultés du public sur le numérique, aides aux démarches en ligne, ateliers numériques par niveau et/ou thématique, initiation à l'impression 3D, etc.
- Un relais de services. Information des services numériques près de chez soi (espaces numériques, permanences, aidants numériques de proximité, utiles, etc.), information culturelle et touristique (agenda, expositions, temps forts, etc.), présentation de la bibliothèque digitale (offre en ligne).
- Un espace d'accueil et de promotion des initiatives locales. Ecoute et orientation vers les acteurs de proximité, prise de rendez-vous, programmation coconstruite avec les partenaires locaux (collectivités, associations, entreprises, etc.).



Plus d'informations : Téléphone : 07 85 12 41 46 - Courriel : bourbonnet@allier.fr
www.allier.fr

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Calendrier prévisionnel 2022 des manifestations à Valigny

Mars

Lundi 7	Cinéma « Foyer Rural »
Dimanche 20	Marche « les Berges de l'Auron »
Vendredi 25	Anniversaires « Club de l'Orée du Bois »
Samedi 26	AG « Club de l'Orée du Bois »

Avril

Dimanche 3	Repas de printemps « Club de l'Orée du Bois »
Lundi 4	Cinéma « Foyer Rural »
Samedi 23	Cyclisme, Boucle de Tronçais

Mai

Dimanche 8	Célébration de l'Armistice du 8 mai
Lundi 9	Cinéma « Foyer Rural »
Dimanche 15	Loto « Club de l'Orée du Bois »
Samedi 21	Randonnée 7 et 15 km « Club de l'Orée du Bois »
Date non définie	Balade des pédales « les chers urbains »

Juin

Jeudi 2	Sortie culturelle « Club de l'Orée du Bois »
Samedi 4	Soirée dansante bœuf à la broche « Les berges de l'Auron »
Lundi 6	Cinéma « Foyer Rural »
Vendredi 24	Anniversaires « Club de l'Orée du Bois »
Date non définie	Concert à l'église « AMEVAL » et « Club de l'Orée du Bois »

Juillet

Vendredi 8	Apéro-bus « Bistrot Culture »
Vendredi 15	Apéro-bus « Bistrot Culture »
Vendredi 22	Apéro-bus « Bistrot Culture »
Vendredi 29	Apéro-bus « Bistrot Culture »
Date non définie	Rando « Club de l'Orée du Bois »

Aout

Vendredi 4	Apéro-bus « Bistrot Culture »
Vendredi 12	Apéro-bus « Bistrot Culture »
Vendredi 19	Sortie au rond de Thiolais « Club de l'Orée du Bois »
Date non définie	Rando « Club de l'Orée du Bois »

Septembre

Samedi 10	Fête Patronale « les Berges de l'Auron »
Dimanche 11	Fête patronale, brocante, « Les berges de l'Auron »
Vendredi 30	Anniversaire « Club de l'Orée du Bois »

Octobre

Samedi 1	Marche « Les Berges de l'Auron »
Samedi 9	Puces couturières « Les Berges de l'Auron »
Samedi 15	Concours de belote « Club de l'Orée du Bois »
Lundi 17	Cinéma « Foyer rural »
Jeudi 20	Sortie culturelle « Club de l'Orée du Bois »

Novembre

Vendredi 11	Célébration de la fête de l'Armistice 1918
Lundi 14	Cinéma « Foyer rural »
Samedi 19	Soirée Beaujolais « les berges de l'Auron »
Samedi 26	Repas CCAS

Décembre

Dimanche 4	Repas de fin d'année « Club de l'Orée du Bois »
Dimanche 11	Marché de Noël « les Berges de l'Auron »
Vendredi 16	Anniversaires « Club de l'Orée du Bois »

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Nos artisans et commerçants



Mr Mathieu ANGEVIN Plombier	16, route de l'Étang 03360 VALIGNY	06.85.52.58.18
Mme Josette ANTOINE « Le Relais de la Forêt » - Hôtel Restaurant	9, place de l'église 03360 VALIGNY	04.70.66.60.33
Mr David BUZZI Apiculteur	2C, route des Sablons 03360 VALIGNY	06.68.52.20.66
Mr Johan CARDOSO Electricité Générale	4, route des Sablons 03360 VALIGNY	06.82.87.62.26
Julie COLIN, technicien dentaire équestre	Lieu-dit La Grange Rouge 03360 Valigny	06.31.75.74.55
Mr Pascal DEVIENNE « Bric'Allier »	11, place de l'église 03360 VALIGNY	04.70.66.62.99
GAEC du gros Chêne — Mrs Franck et Gaël DEUSS Vente directe de viande bovine et ovine	Chauvet 03360 VALIGNY	04.70.66.60.05
Benoit GASPARIN, artisan d'art, tourneur, sculpteur sur bois	La Rougerie 03360 valigny	06.72.17.88.52
Mme Céline GUILLAUMIN Salon de coiffure	5, route de l'Étang 03360 VALIGNY	06.63.92.02.54
Mme Bernadette Hatit Naturopathie-Réflexologie	1, Chemin du petit Bois 03360 Valigny	06.19.75.91.01 https://bernadette-hatit.fr
Mr Briec LEROY Menuiserie générale intérieure et extérieure	6, chemin de la Plâtrière 03360 VALIGNY	07.87.38.16.23 07.82.49.14.48
Mr Guy MEREAU — Auto-entrepreneur bois de chauffage	16, chemin du Plaid à Ville- bon 03360 VALIGNY	06.87.38.44.67
Mr Antoine ROUPERT Couverture, isolation, plomberie	6, rue du Puit Renard 03360 VALIGNY	04.70.66.69.50
Mr Matthijs ZEIJLEMAKER Conseiller technique en automobile	Les Grenouillères 03360 VALIGNY	04.70.66.30.57
Mme Florence VIALSOUBRANE Psychologue clinicienne et psychanaliste	2, chemin du vieux buis—Le vieux Chêne—03360 Valigny	06.51.62.51.66

Contacts



Pour plus d'informations, consultez le site officiel de la commune :
www.valigny.fr

Mairie : 15 Route d'Ainay-03360

Valigny

Tél: 04.70.66.60.77

Mail : mairie-valigny03@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h15
Vendredi de 16h30 à 18h00**

Permanences du Maire et des Adjointes sur rendez-vous :

Maire : samedi matin

1er Adjoint : mardi matin

2ème Adjoint : mercredi matin

3ème Adjoint : vendredi matin

Agence Postale : Route de l'étang—03360 Valigny

Tél: 04.70.66.60.41

**Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 9h à 12h
et le samedi 9h30 à 12h**

**Levée du courrier du lundi au vendredi : 12h
et le samedi : 11h30**



**Centre social
Lurcy-Lévis Tél : 04.70.67.91.35**

**Assistante sociale
Tél : 04.70.34.16.10
Permanence le jeudi matin à Cérilly**

**Tél : 04.70.67.59.43
Fax : 04.70.67.40.23
comcom@paysdetroncais.fr
www.paysdetroncais.fr**



SICTOM de Cérilly

Tél: 04.70.66.21.51

Fax : 04.70.66.18.30

Déchetterie Ainay : ouverte du mardi au samedi 8h30 à 11h20

Déchetterie Cérilly : ouverte du mardi au samedi 14h à 17h20

**SIVOM de St Menoux
Service des eaux
Tél : 04.70.43.92.44
www.sivom-nordallier.fr**

**Centre des finances de Cérilly
Tél : 04.70.67.53.22**

**Préfecture de l'Allier
Tél : 04.70.48.30.00 www.allier.gouv.fr**

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2022

Vos notes...

Petit aperçu de l'élection du
Conseil Municipal des jeunes
de VALIGNY

